

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,  
Monsieur Michel ADAM, Madame Patricia PROHASKA,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Madame Marie-Lyse GASTON,  
Monsieur Jean-Etienne GAILLAT, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

❧❧❧

**4 - CLES DE REPARTITION BUDGET GENERAL : BUDGET ANNEXE  
NAVETTE URBAINE**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose qu'afin d'affiner la répartition des coûts des salaires et charges des agents dont les missions sont exercées partiellement sur le budget de la navette urbaine, il convient d'appliquer des clés de répartitions comptables allant de 5 % à 20 % sur chacun de ces agents.

La proposition de répartition de clé sur chacun de ces budgets annexes est la suivante :

LARTIGUE Virginie	Services Généraux/Navette	20 %
GUIRAUD Sandrine	SG / Accueil	10 %
LENDRES Anne-Marie	SG / Accueil	10 %
BERTRANE Monique	SG / Courrier - Reprographie	5 %

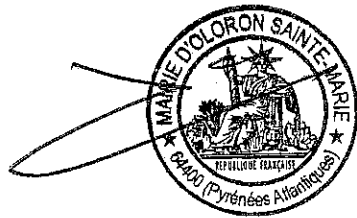
CASTILLON Séverine	SG / Courrier - Reprographie	5 %
CASENAVE Sylvie	Communication	5 %
CORNO Sylvia	Communication	5 %
TUCOO Barbara	Finances	5 %
ETCHEVERRY Daniel	DST - Bureau d'études	5 %
ARROSERES Jean-Claude	DST - Bureau d'études	5 %
SUBERCAZE Didier	CTM - Maintenance voirie	10 %
ETCHECOPAR Emile	CTM - Maintenance voirie	10 %

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport.
- **PRECISE** que cette répartition fera l'objet de réactualisation chaque année.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 29 février 2016.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/03/2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

